

Quelles pièces fournir ?

Pour le candidat locataire

- Copie pièce d'identité
- Relevé de pièce d'identité bancaire
- Une assurance multirisque habitation souscrite pour l'appartement et les biens personnels.
- Copie des 3 derniers bulletins de salaires
- Attestation d'employeur
- Copie dernière quittance de loyer (si locataire)
- Copie dernière taxe foncière (si propriétaire)

Pour la caution (si nécessaire)

- Copie pièce d'identité
- Relevé de pièce d'identité bancaire
- Copie des 3 derniers bulletins de salaires
- Attestation d'employeur
- Copie dernière quittance de loyer (si locataire)
- Copie dernière taxe foncière (si propriétaire)
- Justificatif de domicile (facture Edf ou Telecom)

Les aides au logement

Tout locataire peut bénéficier d'une aide au logement sous conditions de ressources (renseignez vous auprès de la CAF)